

Kenya

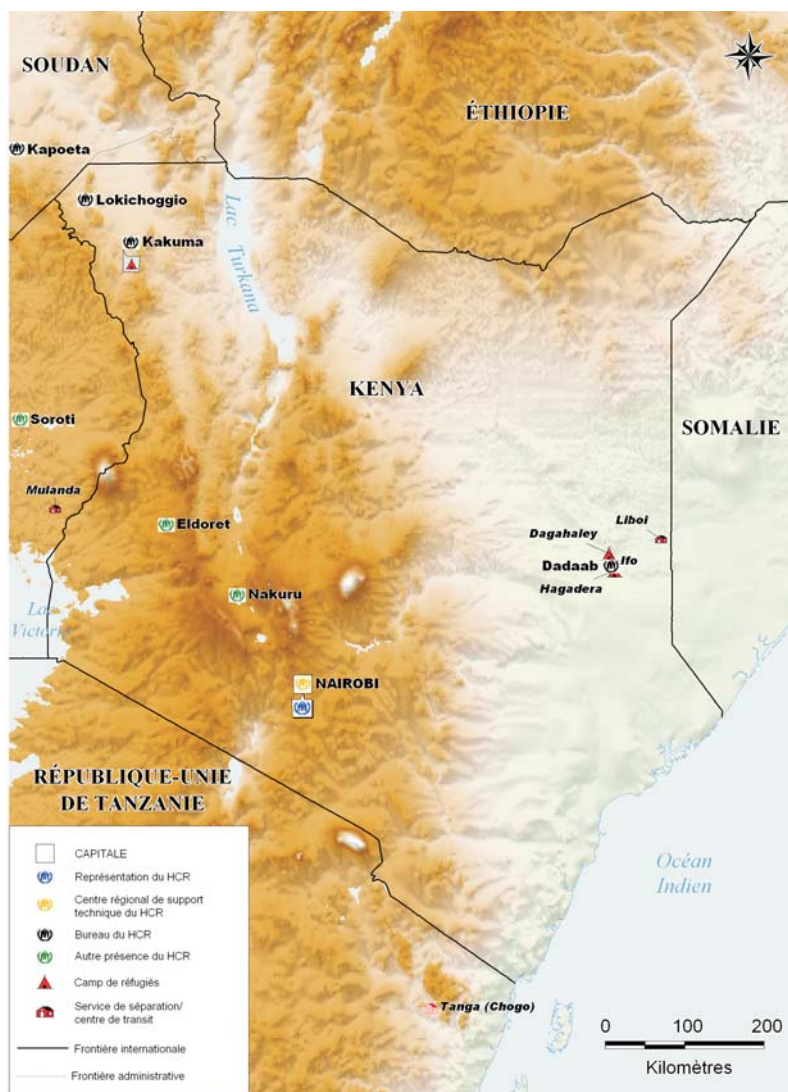
Faits marquants

- Du fait de la dégradation de la situation dans leur pays, quelque 18 000 Somaliens se sont réfugiés au Kenya en 2007. Le Gouvernement ayant insisté pour que tous les nouveaux arrivants soient transférés au camp de Kakuma, le HCR y a relogé quelque 500 réfugiés somaliens récemment arrivés.
- Le Haut Commissariat a facilité le rapatriement librement consenti de près de 12 000 réfugiés au Sud-Soudan.

Environnement opérationnel

Le climat politique au Kenya, stable pendant la plus grande partie de l'année 2007, est devenu explosif à l'approche des élections présidentielles, à la fin de l'année. L'annonce des résultats du scrutin, le 30 décembre, a suscité une vague de violences qui a déplacé des centaines de milliers de gens à l'intérieur du pays.

L'économie kenyane a bénéficié d'un taux de croissance impressionnant – 7 pour cent – en 2007. Cependant, le taux de chômage est demeuré élevé et le coût des produits de première nécessité a considérablement augmenté en raison de la hausse du prix des carburants.



Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Somalie	192 400	192 400	48	47
	Soudan	45 300	45 300	42	47
	Éthiopie	18 100	18 100	34	24
	Ouganda	2 800	2 800	41	42
	RDC	2 700	2 700	43	26
	Rwanda	2 500	2 500	58	35
	Burundi	1 300	1 300	51	29
	Érythrée	700	700	35	15
	Pays divers	10	10	-	-
	Demandeurs d'asile	Éthiopie	3 500	3 500	41
Soudan		1 000	1 000	39	50
Somalie		700	700	46	40
Ouganda		200	200	39	35
RDC		100	100	45	35
Pays divers		320	320	-	-
Apatrides		Nubiens	100 000	-	-
Total		371 630	271 630		



HCR/E. Nyabera

Mogotio, Kenya : distribution d'articles de secours à des déplacés internes.

La loi de 2006 sur les réfugiés est entrée en vigueur en mai 2007. Auparavant, le Kenya ne disposait d'aucune législation nationale pour gérer les affaires de réfugiés et s'appuyait sur des lois qui traitaient les réfugiés comme des étrangers en situation irrégulière.

En janvier 2007, le Gouvernement kenyan a officiellement fermé sa frontière avec la Somalie afin d'empêcher les militants d'entrer sur son territoire. Cependant, cette mesure a également empêché des Somaliens qui avaient besoin de protection de pénétrer dans le pays. Quelque 18 000 demandeurs d'asile sont néanmoins parvenus à franchir la frontière et ont été placés dans les camps de réfugiés existant à Dadaab.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les principaux objectifs du HCR au Kenya étaient les suivants : suivre un plan global de solutions durables, incluant le rapatriement à grande échelle des réfugiés soudanais et la réinstallation de réfugiés ayant des besoins spécifiques ; consolider les partenariats avec le Gouvernement kenyan, les institutions des Nations Unies et les ONG ; maintenir des normes de traitement acceptables pour les réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR. L'Organisation entendait également veiller à la prise en charge des besoins de protection

spécifiques des femmes, des enfants et des autres individus vulnérables, et aider le Gouvernement à appliquer la législation sur les réfugiés et à garantir l'accès de ces derniers aux services publics.

Protection et solutions

Le HCR a dispensé un appui technique aux institutions publiques et formé les autorités civiles et militaires afin de renforcer leur capacité à gérer les affaires de réfugiés dans le respect des normes internationales. Des formations supplémentaires ont été assurées à l'intention des ONG et des autorités locales dans les provinces qui accueillent des camps de réfugiés.

En décembre 2007, le HCR a achevé de vérifier les dossiers des réfugiés et délivré des cartes d'identité dans les camps de Dadaab. L'ensemble de la population réfugiée résidant à Kakuma a été enregistrée à l'aide de la base de données *proGres*. L'application de procédures de gestion des cas sur le terrain a permis d'identifier en temps voulu les demandeurs d'asile et de traiter rapidement leur requête sur les lieux d'accueil et d'enregistrement. Grâce à l'augmentation du nombre de patrouilles dans les camps, à l'implantation de postes de police supplémentaires et à la mise en place d'un programme de surveillance des quartiers par la collectivité, les incidents de sécurité ont diminué de moitié par rapport à 2006.

Les stratégies visant à apporter des solutions durables aux divers groupes réfugiés au Kenya ont principalement été

influencées par les évolutions survenant dans leurs pays d'origine. Par ailleurs, la loi sur les réfugiés a, depuis son entrée en vigueur, fourni un cadre pour l'intégration sur place – bien que la mise en œuvre de cette solution puisse être contrariée par des obstacles politiques et économiques.

Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : le HCR a aidé à réparer plus de 800 abris à Dadaab après les inondations du début de l'année 2007. À la fin de l'année, il fallait encore remettre en état ou reconstruire quelque 33 000 abris. Les 500 réfugiés somaliens transférés de Dadaab à Kakuma ont tous reçu un abri.

Appui opérationnel (aux partenaires) : le HCR a pris en charge les frais opérationnels, de gestion et de personnel de divers partenaires d'exécution. Des véhicules et d'autres moyens ont été mis à leur disposition dans le cadre d'accords concédant un droit d'usage. Les partenaires d'exécution et les partenaires opérationnels ont en outre reçu un appui technique, des conseils d'experts et des formations sur les questions opérationnelles clés.

Assainissement : la participation de la collectivité au maintien de l'hygiène publique et à l'élimination des déchets est demeurée au premier plan des priorités tout au long de l'année. Dans les camps, les dirigeants réfugiés ont assumé davantage de responsabilités en matière d'assainissement, grâce à des programmes d'éducation et de sensibilisation communautaire. Un millier de latrines ont été construites et environ 500 autres remises en état.

Assistance juridique : le HCR a facilité et appuyé l'organisation d'audiences mobiles gérées par l'État, qui se sont penchées sur plus de 50 affaires de violence sexuelle et sexiste.

Besoins domestiques : les nouveaux arrivants et les personnes qui avaient des besoins particuliers se sont vu distribuer des articles non alimentaires. En outre, tous les ménages réfugiés ont reçu 250 grammes de savon tous les deux mois. Le HCR n'a pas pu satisfaire plus de 16 pour cent des besoins en bois de chauffage dans les camps.

Eau : l'ajout de nouveaux dispositifs de distribution d'eau dans les camps au deuxième semestre 2007 a fait passer l'approvisionnement de 18 à 23 litres par personne et par jour.

Éducation : le HCR a appuyé des programmes de formation pour aider les enseignants à perfectionner leurs compétences et fourni plus de 46 000 manuels. Pour accroître la scolarisation des filles dans le secondaire, trois salles de classe supplémentaires ont été construites dans chaque camp. Le nombre de filles qui se sont présentées aux examens de fin d'études primaires est passé de 400 en 2006 à 600 en 2007.

Santé et nutrition : l'état de santé général des réfugiés s'est maintenu à un niveau acceptable, bien qu'une épidémie de choléra se soit déclarée à la fois dans les camps de Dadaab et de Kakuma. Le taux de mortalité brut est descendu à 0,2 pour 1000 et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans à 0,6 pour mille. La prévalence du VIH et du sida chez les réfugiés était de 1,9 pour cent. Entre 2006 et 2007, le taux de malnutrition aiguë globale est respectivement passé de 22 à 12 pour cent et de 16 à 9 pour cent dans les camps de Dadaab et de Kakuma. En 2007, le HCR a recruté d'autres spécialistes de la santé et de la nutrition, chargés d'apporter un appui technique sur le terrain. Les systèmes d'information et de surveillance sanitaire ont été améliorés.

Services communautaires : l'identification des survivants de violences sexuelles et sexistes et la gestion des cas se sont considérablement améliorées pendant la période considérée dans ce Rapport et les réfugiés ont eu accès à des informations sur les moyens de prévenir et de contrer ces crimes.

Sylviculture : la dégradation du milieu naturel était particulièrement préoccupante dans les communautés d'accueil des réfugiés et aux alentours. Un Comité national de direction pour l'environnement a été formé à la fin du premier semestre 2007. Le Comité, qui réunit des représentants des pouvoirs publics, d'ONG et du HCR, examinera les projets de réhabilitation et de protection de l'environnement dans les régions qui accueillent des réfugiés. Il cherchera également à mobiliser des fonds supplémentaires pour appuyer les efforts de régénération en cours.

Transport et logistique : en collaboration avec le PAM et le ministère des Travaux publics, le HCR a achevé de réparer la route Garissa-Dadaab. Dix camions ont été achetés pour optimiser la capacité de transport du HCR et pour réduire les coûts de transport généraux.

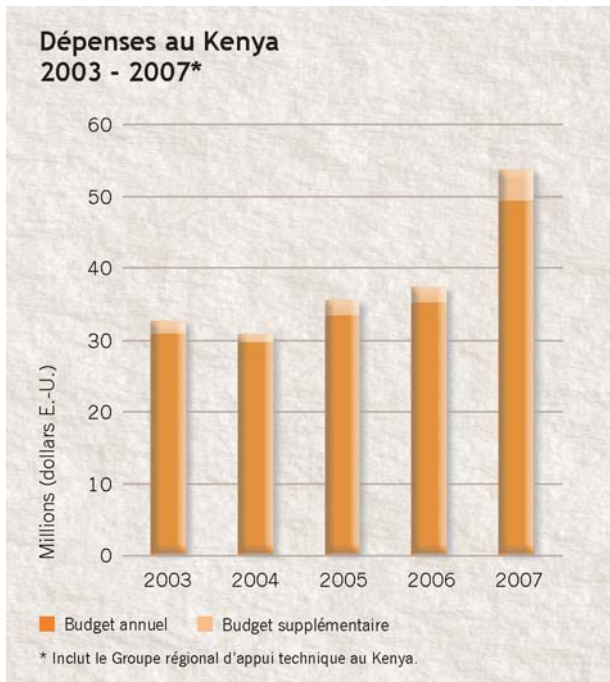
Vivres : dans les camps, les réfugiés ont reçu en moyenne 2 100 kcal par personne et par jour. Afin d'améliorer l'état nutritionnel des réfugiés, le HCR a fourni des vivres d'appoint pendant une période de six mois. Les enfants souffrant de malnutrition et les femmes enceintes ont bénéficié d'une alimentation d'appoint tout au long de l'année.

Contraintes

La mise en œuvre de la loi sur les réfugiés progresse lentement. Les effets des inondations survenues à la fin de l'année 2006 et de l'afflux de réfugiés somaliens en 2006 et en 2007 se sont fait sentir tout au long de l'année 2007. Les camps de Dadaab et de Kakuma étaient toujours soumis aux restrictions de sécurité des Nations Unies, imposant au personnel de se faire accompagner par des escortes armées dans tous ses déplacements.

Informations financières

Le budget du HCR est passé de 22 millions de dollars E.-U. en 2002 à 50 millions en 2007. Cette augmentation s'explique par la situation d'urgence à Dadaab – provoquée par les inondations, les nouveaux afflux de réfugiés en provenance de Somalie et l'agrandissement des structures des camps. L'inflation et une hausse de 10 pour cent du prix des matières premières ont également contribué à l'augmentation de ces dépenses.



Organisation et mise en œuvre

Gestion

En 2007, les opérations du HCR au Kenya ont été gérées par la délégation de Nairobi et deux sous-délégations implantées à Dadaab et à Kakuma. L'effectif était composé de 31 fonctionnaires internationaux, quatre JEA, 134 collaborateurs nationaux et 12 VNU.

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a noué d'étroites relations de travail avec son homologue gouvernemental, le Département chargé des affaires de réfugiés au sein du ministère de l'Immigration et de l'Immatriculation des personnes. Par l'intermédiaire de ce Département, le Haut Commissariat a également forgé des partenariats avec les ministères chargés de l'environnement, de la santé et de la sécurité du territoire.

Évaluation générale

Le programme du HCR au Kenya a connu un développement rapide, essentiellement dû à l'augmentation du nombre de personnes relevant de sa compétence à Dadaab, à l'épidémie de choléra qui a frappé à la fois les camps de Dadaab et de Kakuma, à l'entrée en vigueur de la loi sur les réfugiés de 2006, à la création du Département des affaires de réfugiés au sein du Gouvernement kenyan et au rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais accueillis à Kakuma.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Département chargé des affaires de réfugiés

ONG : CARE Canada, Comité international de secours, Conseil norvégien pour les réfugiés, Fédération luthérienne mondiale, Handicap International, *National Council of Churches of Kenya*, Salésiens de Don Bosco au Kenya, *Save the Children Fund* (R.-U.), Société kenyane de la Croix-Rouge

Autres : *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : ministère de l'Éducation, ministère de l'Immigration et de l'Immatriculation des personnes, ministère de l'Intérieur (Service de la protection de l'enfance), ministère de la Santé

ONG : *Film Aid International*, Médecins Sans Frontières, Service jésuite des réfugiés

Autres : BSP-ONU, FNUAP, OIM, OMS, PAM, UNICEF, VNU

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	49 855 141	20 114 918	30 220 948	50 335 866	49 262 169
Budget supplémentaire Somalie	3 470 000	2 194 000	52 387	2 246 387	2 246 387
Budget supplémentaire Sud-Soudan	2 027 554	196 976	1 828 887	2 025 863	2 025 863
Total	55 352 695	22 505 894	32 102 222	54 608 116	53 534 420

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours ¹			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	10 194 811	208 044	10 402 856	0
Abris et infrastructure	1 411 613	140 483	1 552 096	0
Activités génératrices de revenus	0	0	0	12 722
Appui opérationnel (aux agences)	4 516 156	273 323	4 789 479	1 365 108
Assainissement	547 121	0	547 121	201 729
Assistance juridique	1 822 316	34 422	1 856 738	98 106
Besoins domestiques	1 585 113	1 491 373	3 076 486	86 248
Eau	1 501 145	48 964	1 550 109	113 309
Éducation	1 759 821	0	1 759 821	730 312
Production vivrière	31	0	31	0
Santé et nutrition	4 112 112	2 620	4 114 732	1 022 173
Services communautaires	955 716	0	955 716	246 636
Sylviculture	51 962	0	51 962	17 126
Transport et logistique	3 303 666	562 777	3 866 442	314 382
Vivres	1 417 571	41 013	1 458 584	5 083
Versements aux partenaires d'exécution	8 517 801	1 121 930	9 639 731	(4 212 935)
Sous-total des activités opérationnelles	41 696 955	3 924 948	45 621 903	0
Appui au programme	7 565 215	347 302	7 912 517	0
Total des dépenses	49 262 169	4 272 250	53 534 420	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(784 115)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	17 337 651	1 492 189	18 829 840	
Rapports reçus	(8 819 850)	(370 260)	(9 190 109)	
Solde	8 517 801	1 121 930	9 639 731	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				5 209 058
Rapports reçus				(4 212 935)
Remboursés au HCR				(273 161)
Ajustements				(69 188)
Solde				653 775

¹ Inclut les dépenses du Centre d'appui régional à Nairobi.